

# Feuilleton du Pays du dimanche : L'anneau d'argent

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 94

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249068>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

# LE PAYS

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

à  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27<sup>me</sup> année LE PAYS

## UN PAPE

(Suite.)

Avignon, le comtat Venaissin, Bologne et la Romagne deviennent de façon définitive, possessions françaises. Ancône ne le devient que provisoirement à la conclusion d'une paix générale. Aux seize millions restés dus depuis l'armistice par l'Etat pontifical à la France, devaient s'ajouter encore quinze autres millions d'impôts de guerre. L'occupation par les troupes françaises du territoire romain devait servir de garantie à l'exacte exécution de ces lourdes conditions. Si gravement que fussent atteintes par là l'autonomie et l'intégrité des Etats de l'Eglise, il faut néanmoins reconnaître que la suprématie spirituelle du Souverain Pontife en était échappée intacte.

Mais survinrent des événements qui ne tardèrent point à compliquer les choses. Au mois d'août 1797, Joseph-Bonaparte, frère aîné de l'illustre général, faisait son arrivée à Rome en qualité d'ambassadeur. La Lombardie venait d'être érigée en République cisalpine ou République de Milan. La Marche d'Ancône avait été également proclamée république indépendante. Le général Duphot qui arrivait à Rome en décembre de la même année, se vantait ostensiblement de constituer de même les Etats romains en république. A la veille de se marier à l'une des sœurs de l'ambassadeur, ce fut chez lui, à son palais de l'ambassade, qu'il vint prendre résidence. Nombre de conjurés n'attendaient que l'heure propice de son arrivée pour soulever le peuple, et sur les ruines du gouvernement papal, élever une république libre et indépendante. Mais le peuple attaché par le fond des sentiments au Pape et à son pouvoir paternel

et bienfaisant, ne songeait à rien moins qu'à se prêter à de telles menées révolutionnaires. Force leur fut donc d'attendre des jours plus favorables à leur sinistre dessein. Dans l'après-midi du 28 décembre 1797, une troupe de factieux, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu sous main, vinrent se masser autour du palais de l'ambassade. Ils étaient armés pour la plupart de sabres et de pistolets. Duphot se mit à leur tête, se dirigeant du côté du Tibre, aux cris de vive la liberté, vive la République française vive la République romaine. Ils défilèrent, ainsi dans les rues jusqu'à la porte Septime. Mais là, entouré de sa vaillante petite garde, les attendait de pied ferme, le brave caporal Marinelli. Il leur enjoignit de mettre bas les armes et d'avoir ensuite à se disperser. Ils n'ont garde d'obéir. Voyant l'inutilité de ses avertissements répétés, Marinelli commande alors le feu sur la bande récalcitrante. A l'instant, tombe le général Duphot, mortellement frappé d'une balle à la gorge. Terrifié, la foule des émeutiers fond comme neige et disparaît en un clin d'œil. L'occasion, à la suite de cette mort d'un général français, ne pouvait s'offrir plus belle de mettre à exécution ce que méditait depuis longtemps le gouvernement du Directoire : l'établissement de la république à Rome. Sous couleur de tirer donc une éclatante satisfaction de la mort de Duphot, le général Berthier, à la tête d'une armée considérable, pénètre à Rome, vers la mi-février 1798, et tout d'une haleine vient s'emparer du fort Saint-Ange. Cette brusque nouvelle répand la consternation dans la ville et la campagne. On se flattait de l'espoir que sous le coup de cette panique, le Saint-Père se déciderait à quitter sa capitale. Son éloignement eut singulièrement aidé en effet à l'établissement de la république romaine. Mais vieillard octogénaire, infirme, valétudinaire, chrétiennement résigné à toute éventualité, il

ne songeait plus, d'accord du reste à ce sujet avec la majorité des cardinaux, qu'à demeurer, malgré tous les périls, ferme et inébranlable à son poste. Ce fut donc sous ses yeux mêmes, qu'il fallut constituer Rome en république. Trois jours seulement s'étaient passés depuis l'entrée dans la ville du général Berthier avec sa formidable armée que déjà s'en faisait la solennelle inauguration. Un arbre de liberté fut planté et à son ombre, pompeuses harangues débitées. Lecture y fut aussi faite d'une déclaration imprimée de plusieurs jours, de la souveraineté du peuple. On y donnait en même temps connaissance de la nomination des sept consuls préposés, sous l'autorité militaire française, à l'administration de la république romaine. Pendant que ces faits se déroulaient ainsi au Capitole, sans défiance, le Pape et les cardinaux assistaient paisiblement à une messe solennelle à la Basilique St-Pierre. Dans le cours de l'après-midi cependant le général Cervoni vint notifier à Pie VI que son pouvoir temporel avait vécu. Le général, fidèle à la mission qu'il en avait reçue, s'efforça de justifier ce qui avait été fait. Mais le Souverain Pontife n'eut point de peine en quelques paroles, à dissiper tous les sophismes, à détruire tous les artifices de son langage. Une garde de cinq cents hommes ne lui fut qu'illusoirement promise. Dès le lendemain même elle était licenciée.

L'infortuné Pontife devint bientôt prisonnier dans son palais du Vatican. Malgré la gêne et la dureté de sa situation, le Directoire ne le voyant pas néanmoins disposé à quitter Rome, ne craignit point de lui intimer sans détour de se retirer en Toscane, et qu'en cas de refus de sa part, il y serait conduit par la force armée. Il n'était point en effet sans quelque péril qu'en de telles conjonctures sa présence prolongée à Rome, ne fit déborder l'indignation mal contenue du peuple et que n'éclatât une contre-révolution.

Feuilleton du Pays du Dimanche 15

## L'anneau d'argent

C'est ainsi que le cœur féminin ne se laisse jamais manquer de bonnes raisons pour justifier sa conduite, et surtout pour faire ce qui lui plaît, ou simplement ne lui déplait pas.

— Qu'en pensez-vous, ma bonne Segonde ? dit-elle un matin à la brave paysanne, après lui avoir exposé la situation. Elle savait pouvoir compter sur le droit bon sens autant que sur le dévouement de la vieille Vendéenne.

Aux premiers mots, celle-ci s'était mise à rire silencieusement en fronçant les rides de son visage comme les plis de la toile bise à l'ouverture d'un vieux sac.

— Faites excuse, madame la marquise... Oh ! n'avez crainte, y a personne ici, et ça me soulage de l'obligation de perdre le respect à chaque instant en vous traitant comme ma nièce. Ce que j'en pense ? Hé ! je suis bien ancienne, mais tout de même, je me souviens encore un peu de mon jeune temps ; j'ai pas oublié les manières des amoureux ; ils sont toujours les mêmes, et puis tous pareils. Il y a quelques jours, dret le matin — vous étiez encore dans votre petite chambre — je vois, sans avoir l'air de voir, ce pauvre gars qui s'approche bien doucement de votre petite fenêtre, et le voilà qui pose sur le bord un bouquet, tout frais, de fleurs cueillies partout dans les champs.

— C'est donc lui ! lui qui apportait ces fleurs si souvent ! et moi qui vous ai attribué cette aimable attention, ma bonne Fauchard !...

— Ah ! bien, madame la marquise, je n'ai point de ces idées-là ; moi, je ne songe qu'à

vous bien garder, et aussi à vous trouver un manger meilleur que le nôtre, pour votre santé. Mais il n'y a, de vrai, qu'un amoureux pour en avoir de ces idées ! Or donc, je guette son manège ; un matin, je l'attrape et je lui dis comme en colère :

Ah ! ça, mon gars, je te surprends. On met des fleurs à la statue de Notre-Dame, mais pas à une fille !

Il répond hardiment :

— Si bien ! mère Fauchard, qu'on en met aussi à une fille qu'on aime, et qu'on respecte autant que Notre-Dame.

— Hein ? c'est donc que tu la fréquentes, Pierre ? Alors, tu as des intentions pour elle ?

— Bien sûr, qu'il fait, et que je la veux pour femme. Tenez, mère Fauchard, je n'aime pas causer, surtout de ce qui me tourmente l'âme, mais c'est si fort qu'il faut bien que je vous avertisse que je suis comme fou, à cause

Personne à qui il échappât en réalité que ce ne fut contre son gré le plus absolu, qu'il s'était vu dépourvu de ses Etats et de son pouvoir temporel. Forcé donc de s'éloigner de sa capitale, Pie VI avait demandé et obtenu d'être mené à Florence. Ce fut le 20 février 1798, qu'agé de plus de 80 ans, malade, et le cœur déchiré qu'il quitta, pour ne plus la revoir, la ville qui avait tout son cœur. A ce même temps, de retour en France. Bonaparte préparait sa lointaine et aventureuse expédition d'Egypte. A Berthier, avait succédé dans le gouvernement de la république romaine, le général Masséna, qui par une coupable connivence laissa commettre les plus odieuses déprédations. Les églises ainsi que les appartements du Vatican, ne furent pas même épargnés. Républicaniser Rome et la spolier se trouvaient en quelque sorte devenus synonymes. La honte qu'en conçurent les officiers français, témoins impuissants de ce pillage, leur fit adresser à cet égard à Masséna, une lettre d'énergique protestation, que suivaient plus de trois pages de leurs signatures. Elle n'en demeura pas moins à peu près sans effet. — En quittant ses Etats, Pie VI pensait être conduit directement à Florence. Il n'en fut rien. Il lui fallut s'arrêter à Sienne, où il ne fit pas un séjour de moins de trois mois. Bien plus, pour faire basement sa cour au gouvernement français, le grand duc de Toscane s'était trouvé l'âme assez plète pour faire défense à Pie VI, d'entrer dans Florence, sa capitale. Dans sa lâche servilité, il avait même interdit aux magistrats de lui rendre aucun honneur à son passage dans ses Etats. Mais bien différents, étaient les sentiments qui animait envers le St. Père, le peuple des villes et des campagnes. Sur tout son parcours, c'était une foule immense se pressant autour de sa voiture, l'acclamant, implorant sa bénédiction, lui exprimant sa douleur, ses sympathies, ses vœux de conservation et de prochain retour à Rome.

(A suivre).

G. MARTIN

curé de Pleigne.

## Aux champs

*L'utilité des prairies naturelles. — Quelques aliments pour le bétail.*

On a très souvent le tort aujourd'hui de penser que les prairies naturelles ne sont plus indispensables, on les abandonne un peu, on les néglige depuis que les prairies artificielles ont prouvé qu'elles pouvaient, sur un même espace de terrain, donner trois fois plus de fourrage que les prairies naturelles.

Il est certain que ces prairies artificielles ont du bon. Il est certain qu'il faut ne pas les négliger. Mais est-ce une raison pour se priver, en s'adonnant tout à cette culture, des bienfaits.

de la Victorine. J'en perds l'esprit, je voue dis, car jamais, jamais il n'y en a eu de pareille pour la beauté, le courage à tout faire, et puis si mignonne, si bien disante, quoique un peu fière. Quand elle me parle, voyez-vous, mon sang coulé en moi-même comme du miel, et je ne peux plus ôter mes yeux de son visage si rose et si doux...

Et un tas de choses comme ça, qui ne finissent aucunement. Enfin, je lui dis :

— Mais, mon gars, alors, de vrai, tu veux te marier avec la Victorine ?

— Oui ! mère Fauchard ; il faut qu'elle soit mon épouse, sans quoi je tomberai dans le malheur ; dites, aidez-moi à tourner son cœur

des avantages des prairies naturelles ? Et dans certains pays même, dans certaines fermes froides, ayant un terrain âpre, difficile à travailler, avec une main-d'œuvre coûteuse, l'avantage des prairies naturelles apparaîtra immense. Il en sera de même dans les contrées très accidentées, dans celles où les pluies et les orages sont fréquents, dans celles encore où le trèfle et la luzerne réussissent mal.

Les prés sont utilisés de différentes façons. Il en est, dits prés *d'embouche*, qui sont essentiellement pâturés par le bétail à l'engrais. Il en est d'autres, dits à *faux courante*, qui sont fauchés à la fenaison.

Il ne faut pas croire que les prairies naturelles ont été créées et s'entretiennent naturellement. Non, le travail de l'homme doit intervenir. Il faut que les prés soient, pour donner un bon rapport, souvent nivelés, épierrés, débarrassés des plantes nuisibles qui croissent à leur surface, des taupinières. Il faut enfin, et ce n'est pas là la moindre des recommandations, qu'ils soient fumés.

Deux autres catégories de prés existent : les *bas* et les *hauts* très différents les uns des autres.

Les bas prés sont, comme leur nom l'indique, situés dans les creux de terrains, les vallées, au bord des cours d'eau. Ces prés reçoivent les bienfaits de l'irrigation. Cette irrigation se fait soit en utilisant les rivières proches, soit des cours d'eau dont le niveau est supérieur à celui des prairies, des sources ou même des simples ruisseaux d'égout. L'irrigation a d'énormes avantages ; intelligemment établie, en certains pays elle peut permettre de faire trois ou quatre coupes de foin par an.

Les prés hauts sont ceux qui ne peuvent être arrosés. Ils ont moins de valeur productive, ne donnent qu'une coupe par an, mais en dehors de cette coupe, ils forment d'excellents pâturages.

On évitera de mener dans ces prés des bestiaux au pâturage, lorsque la pluie en aura détrempé le sol.

Si l'on veut transformer un terrain en pré, il est nécessaire de faire d'abord une jachère d'été, puis on fumera aussi abondamment qu'on le pourra. On n'oubliera pas que si l'eau courante produit un excellent effet sur les prairies, l'eau stagnante est au contraire absolument nuisible. Il faudra donc, si ce cas se présente, drainer ou en tout cas creuser des fossés d'écoulement, des *saignées*.

Quatre labours suivis de deux hersages seront opérés, on nivellera ensuite en roulant.

Lorsqu'on aura un terrain bien préparé, très sain, très propre, on pourra faire les semailles dès l'automne, sinon on remettra au printemps.

Nous avons eu, dans certaines causeries précédentes, l'occasion d'entretenir nos lecteurs des meilleures plantes à semer et de donner les proportions de chacune d'elles qu'il faut employer ; nous n'y reviendrons donc pas ici.

Nous dirons seulement que les *balayures*

vers moi ; croyez-vous bien qu'elle voudra de moi, tout de même ?

Et sa figure faisait peine à voir, devenant toute blanche d'inquiétude, quand il me disait cela. Alors je réponds :

— Eh bien, mon gars, je l'estime et je te souhaite qu'elle dise « oui », mais quant à lui en parler, moi ! nenni, non.

— Pourquoi ? vous êtes sa parente, elle vous écouterait.

— Tu ne la connais pas, Pierre ! C'est une fille bien douce et gente tout plein, oui, mais elle a ses idées et ne les dit pas. Elle n'aime pas causer.

(La suite prochainement).

ramassées, ou après le battage du foin, ou dans les greniers lorsque le tas est épuisé, ne peuvent évidemment donner une graine de bonne qualité.

Les graines seront, selon les espèces de graminées, semées à plusieurs fois. Généralement ces graines sont divisées en trois lots : le premier comprend les graines très fines, il est bon de mêler parfaitement à ce premier lot cinq ou six fois son volume de sable fin ; le deuxième lot comprendra les graines plus grosses mais légères encore, et enfin le troisième les graines lourdes.

Nous répéterons seulement que pour les prés humides les meilleures espèces de graines à prendre sont celles-ci :

Fromental ou avoine élevée, les fléoles, les vulpins, les fétuques, les paturins, le ray-grass, la gesse et la vesce des prés, les trèfles, la minette dorée, l'eupataire.

Et pour les prés hauts :

La flouve odorante, les houlques, le dactyle, les fétuques, le paturin des bois, le bromes des prés, la brise tremblante, les agrostides, la minette dorée, le sainfoin commun, la gesse et la vesce des prés.

Il est certain qu'au bout de quelques années, la nature aura modifié la composition des prairies. Certaines plantes semées disparaîtront, tandis que d'autres non semées apparaîtront au contraire. Il est bon d'ajouter que toutes les plantes qui viendront ainsi seront malheureusement plutôt nuisibles.

Parmi les plantes nuisibles qui se développent ainsi dans les prairies naturelles et qu'il faut combattre, citons : les joncs, les *laïches* qui ne sont autres que ces grandes et dures herbes coupantes, les reoucules, les prés, les oseilles, la patience, les menthes, les glaïeuls, la consoude, les roseaux. Toutes ces plantes croissent beaucoup plus vite dans les terrains humides.

\* \* \*

Nous ne parlerons pas ici du foin, des fourrages et des pailles qui entrent comme dans l'alimentation du bétail. Ces produits sont connus et leur usage constant, régulier, est familier au cultivateur. Mais à côté de ces matières il en est d'autres que l'on pourrait donner avec avantage.

Le dernier Congrès français de l'alimentation rationnelle du bétail s'est occupé sérieusement de cette question et des choses très intéressantes y ont été dites.

On y a particulièrement traité la question des mélasses. Ces mélasses, qui peuvent varier beaucoup dans la proportion de leurs éléments constitutifs, ne sont pas toutes aussi bonnes, mais la plupart, employées avec discernement, rendraient néanmoins de grands services aux éleveurs ou nourrisseurs.

Les mélasses de canne renferment plus de sucre — et ce sucre est un aliment de première qualité — que les mélasses provenant des rafneries. Il serait presque toujours bon de mélanger les mélasses avec des tourteaux. Ces derniers ne sont parfois consommés par les animaux qu'avec quelque répugnance, ou en tout cas sans avidité. Si on les mélange à des mélasses avant de les donner, il n'en est plus de même, car ces mélasses jouent le rôle de condiments.

En les mélangeant à des fourrages avariés — qu'il ne faut jamais donner seuls si l'on ne veut pas s'exposer à de graves dangers — on rend possible ainsi la consommation de ces fourrages qui ne le seraient pas autrement.

Si au lieu de fourrage avarié on fait entrer dans le mélange de la paille hachée, on aura un aliment qui sera très bon pour les chevaux et